

cultivateur et Angele Falour de cette paroisse furent présents Christophe Racine Joseph Charbonneau qui n'ont su signer.

M. 5
Georges
Charbonneau et domicilié dans la paroisse de St. Jérôme fils Major
Valentine Laroche de Jean Baptiste Charbonneau et de Marie Robert dit
charrier de la paroisse de St. Jérôme d'une part
et Valentine Laroche fille unique de feu Adrie Laroche
et de feu Mathilde Hérouet de cette paroisse d'autre part
Les parties ont obtenu dispensation des deux actes banns de
mariage de Sa Grandeur Monseigneur Edouard
Charles Fabre Evêque du Diocèse de Montréal le dieu
de ce mois. Ne s'étant rencontré aucun empêchement
au dit mariage nous prêtre soussigné avoué que
de l'agrement de leur parent leur mutuel consentement
de mariage et leur avons donné la bénédiction
sacerdotale en présence de Jean Baptiste Charbonneau
père de l'épouse et de Joseph et son épouse
et l'épouse de Daniel Martel et Napoléon Laroche père
de Valentine Laroche qui sont également à la position
garant qui assurera les mariés ont
signé avec nous

R. Laroche J. Martel
Sa pofion gaudi Gervais Laroche

Joseph Charbonneau

Le Fermeur P.^r

Le quatorze soixante mil huit cent quatre-vingt-dix-huit Par nos
prêtre soussigné curé du lieu a été baptisé Marie Louise
née aujourdhui du légitime mariage de Stanislas
Léveiller cultivateur et Adèle Bastien de cette paroisse

qui aussi que le père soussigné le parrain n'a pas signé
+ D. Léveiller

Le P. Fermeur

B. 46
Mari Philomène
Hogue

B. 47
Stanislas Pierre
Thérien

B. 48
Joseph Eugène
Gaudette

B. 49
Joseph Bégin
Layton

Le quinze soixante mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
Par nos prêtre soussigné a été baptisé Marie Philomène
née hier du légitime mariage de Joseph
Hogue et Philomène Beren de cette paroisse Le père
soit a été Joseph Léveiller et la marraine Adeline
Symart qui ainsi que le père n'ont pas signé.

Le P. Fermeur

Le seize soixante mil huit cent soixante-dix-huit
par nos prêtre soussigné a été baptisé Stanislas
Thérien né hier du légitime mariage de
l'épouse Thérèse cultivateur et de Diane
Thérien de cette paroisse. Parrain Stanislas
Thérien, Marraine Rosanne Belanger
qui tous ont signé avec nous.

Hortense Belanger Stanislas Thérien
Epouse Thérien. F. T. Lavoie p. b. t.
Le seize soixante mil huit cent soixante-dix-huit
par nos prêtre soussigné a été baptisé Joseph Etienne
Gaudette journaliste bâtonnier de cette paroisse
parrain Michel Gaudette p. a. s. g. p. e. a. s. s. i. g.
marraine Marcelline Léveiller qui n'a signé
+ M. Gaudette G. Gaudette

Le P. Fermeur

Le dix-sept soixante mil huit cent quatre-vingt-dix-huit Par
nos prêtre soussigné a été baptisé Joseph Bégin
aujourd'hui du légitime mariage de Ephrem Lavoie
cultivateur et Emma Layton de cette paroisse Le père
soit Narcisse Hory et la marraine Agathe Layton soussignée
Le père n'a pas signé
M. Layton N° oblige

86